

DEUX FORMES DE REGROUPEMENTS A VOCATION
SOCIALE ET CARITATIVE EN EGYPTE : LES LIGUES
REGIONALES ET LES ASSOCIATIONS ISLAMIQUES.

Sarah BEN NEFISSA
ORSTOM

Devant le spectacle de la misère et de la surpopulation qui caractérisent une partie du paysage urbain égyptien, l'observateur étranger en visite en Egypte se pose généralement les questions suivantes : comment "cela tient-il" ? comment se maintient le lien social ? Ces questions sont d'autant plus fréquentes que résonnent dans les oreilles de cet observateur les propos catastrophiques sur l'explosion démographique, les indices de pauvreté et le chômage et enfin sur la violence et le terrorisme.

L'objectif de cet article est décrire deux formes de regroupements sociaux à vocation caritative qui contribuent à alléger les problèmes quotidiens et à maintenir si ce n'est à créer du lien social là où menacent l'anomie et la violence.

Rares sont les chercheurs qui ont essayé de résoudre ce paradoxe égyptien d'une "situation objectivement explosive et d'un ordre social malgré tout maintenu" selon l'expression de Nadia Khourî-Dagher¹. Ceux qui l'ont tenté se sont généralement intéressés aux stratégies de survie liées aux formes "naturelles" de solidarité et d'échange comme la familiale, le voisinage et enfin plus largement les cercles de connaissance de tout individu². Le présent article s'intéressera aux formes "artificielles" de solidarité et d'entraide dans la mesure où leur légitimation n'est pas fondée sur le lien de sang, ni sur le voisinage ou la proximité mais se fait au nom d'autre référent comme le référent religieux ou celui d'une origine géographique passée commune. Il va s'en dire qu'une telle dichotomie n'a valeur que de classification et que les deux formes ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

Les regroupements sociaux qui intéressent cet article méritent d'autant plus le qualificatif d'"artificiel" qu'ils ont une existence reconnue officiellement par les pouvoirs publics qui leur accordent le statut juridique d'association régie par la loi n 32 1964.11 s'agit des associations islamiques de charité et des ligues régionales.

Quelle place occupent ces deux types d'associations dans l'ensemble du réseau associatif égyptien ? Quelle est la position des pouvoirs publics égyptiens à leur propos ? Quels rôles et fonctions occupent-ils véritablement dans la société égyptienne et quels sont leurs principaux enjeux ?

Afin de répondre à ces questions le présent article adoptera une démarche quantitative et également qualitative basée sur des enquêtes auprès de deux exemples précis de ces deux types de regroupements : l'Association de Charité des originaires de Korna et l'Association de Sauvegarde du Coran.

L'Egypte a la chance et la particularité de disposer d'une longue tradition de vie associative parallèlement à une longue tradition étatique et de centralisme politique. Cette réalité égyptienne semble paradoxale car elle remet en question la traditionnelle relation Etat/"société civile". Tout se passe comme si la réalité associative en Egypte est arrivée à se maintenir quelles que soient les circonstances politiques et à défier le contrôle administratif de plus en plus étroit que les différentes législations ont cherché à imposer depuis la fin du 19ème siècle³ Les différentes étapes de la codification de plus en plus minutieuse de la vie associative montrent par la même occasion la force, la ténacité et la vitalité des associations égyptiennes jusqu'à aujourd'hui. De même tout se passe comme si l'Etat égyptien malgré sa prétention historique à l'hégémonie sur le corps et la vie sociale n'arrive pas à se passer des "services" que lui rendent les associations égyptiennes dans la préservation de la paix sociale, du lien social, du contrôle et du bien être social. C'est ainsi qu'au plus fort de l'Etat interventionniste, l'Etat nassérien a renforcé le contrôle sur les associations mais ne les a pas supprimé. Contrairement à d'autres pays arabes qui ont perdu leurs traditions associatives du fait de l'hégémonie sur le corps social de l'Etat post indépendance, l'Egypte les a sauvegardé bon gré mal gré et aujourd'hui la création associative évolue à un rythme de près de 400 associations nouvelles par an.

Depuis l'ère de l'infitah économique inaugurée par le président Sadate au début des années 1970, l'Etat égyptien affirme vouloir encourager le développement de la vie associative et plus largement l'auto-prise en charge des citoyens notamment dans les domaines sociaux. Cette volonté n'est toutefois pas dénuée d'ambiguïtés puisque l'on constate que la législation dirigiste sur les associations et datant de l'époque de Abdel Nasser n'a pas été réformée. Mais malgré le régime de "liberté surveillée" dont il jouit, le secteur associatif joue des rôles sociaux primordiaux⁴ dans la vie de certains quartiers et certaines villes égyptiennes et ce dans un contexte de désengagement l'Etat et de discrédit (voire inexistence) des services sociaux publics.

Aujourd'hui près de 12.000 associations sont enregistrées au Ministère des Affaires Sociales égyptien qui en assure la tutelle et la législation leur donne la possibilité d'oeuvrer dans 14 domaines d'activités. Toutefois malgré cette pluralité, la classification officielle est loin de traduire la réalité de la vie associative égyptienne. Dans la mesure où les rapports officiels donnent des informations à partir de cette nomenclature, la majorité de ces informations doivent être prises avec précautions. C'est ainsi que pour les types d'associations qui concernent cette article à savoir les ligues régionales et les associations islamiques, pratiquement aucune information ne ressort à leur propos dans les rapports administratifs et ministériels. Cette rétention de l'information n'est pas simplement un problème de classification, elle révèle également des arrières pensées notamment d'ordre politique.

Chapitre 1. Les ligues régionales.
a/un phénomène occulté et méprisé.

Les ligues régionales sont des associations regroupant des personnes sur la base de leur origine géographique commune. Il s'agit donc d'associations de migrants et de personnes installées hors de leurs village ou région ou gouvernorats d'origine. La dénomination de ces associations se fait toujours de la manière suivante : la ligue des originaires de tel village ou bien la ligue des originaires de tel gouvernorat etc... Les ligues régionales représentent une moyenne de 7,43 % des associations enregistrées et elles forment la cinquième catégorie d'associations existante après les associations de développement, les associations islamiques, les associations de charité sans référent identitaire et les associations "caisses d'épargne"⁵.

Malgré leur importance numérique et contrairement aux associations islamiques, les ligues régionales ne suscitent l'intérêt ni des journalistes ni des chercheurs. Les causes de ce manque d'intérêt sont multiples. Les ligues régionales ne jouent pas de rôles politiques visibles ou directs comme certaines associations islamiques. Ces dernières, qui polarisent toutes l'attention sur elles, constituent un enjeu d'importance aussi bien pour l'islam contestataire que pour l'Etat égyptien. Le premier cherche à accroître sa base sociale et politique en offrant des services sociaux aux populations. Le deuxième cherche à ne pas se faire dépasser sur le plan de la "solidarité islamique" et encourage si ce n'est crée lui même des associations de charité islamiques.

Les ligues régionales ne sont toutefois pas dénuées de fonctions politiques mais celles ci demeurent limitées et assez ténues. Généralement les présidents de ces ligues sont des personnalités de la région ou du village qui ont réussi soit sur le plan économique soit politique. Parfois il s'agit même de député à l'Assemblée du peuple et l'association constitue pour lui un moyen d'élargir sa base électorale dans les quartiers où il se présente.

Comme autres causes de l'occultation du phénomène il faut relever qu'il s'agit d'associations qui n'ont généralement pas pignon sur rue c'est à dire qu'elles ne sont pas matériellement visibles. Les ligues régionales ne disposent pas de grands moyens financiers qui leur permettent de disposer d'immeubles ou de grands bâtiments comme c'est le cas pour nombre d'associations islamiques. De même et du point de vue des autorités publiques le peu d'intérêt qu'elles leur manifestent se justifie par le fait qu'il s'agit d'"associations fermées sur elles mêmes" selon les termes administratifs c'est à dire qu'elles n'accordent des services qu'à leurs seuls membres au contraire des autres qui sont ouvertes au public. Or, le Ministère des affaires sociales n'aident financièrement que ces derniers types d'associations.

La position des autorités égyptiennes envers les ligues régionales semble en fait mitigée. Les propos tenus à leur sujet par les responsables administratifs donnent l'impression que l'Etat est contraint d'accepter une réalité qu'au fond il n'apprécie pas beaucoup car elle pourrait signifier un certain retard ou archaïsme de la société égyptienne. Ces quelques lignes d'un rapport administratifs⁶ sont significatives: "... une grande partie des associations qui offrent des aides sociales sont en fait des ligues régionales. Ce sont de toutes petites associations dont le siège est généralement l'appartement d'un des membres ce qui fait que certains les dénomment les associations de

la pancarte. Quand le ministère a voulu améliorer cette situation en les fusionnant comme lui permet l'article 29 de la loi il y a eu une violente réaction de refus. Il donc été décidé de les laisser fonctionner et de mener des études afin de voir comment les faire évoluer

b/répartition dans le temps et dans l'espace.

Si la représentation moyenne des ligues régionales est de 7,43 % du total des associations, réparties par décennie leur poids est le suivant : Dans la décennie 1960 elles formaient 8,18 %; dans la décennie 1970 10,95 % et enfin dans la décennie 80 leur poids a baissé jusqu'à 4,30 %. Cette évolution dans le temps semble en fait tout à fait normal. Il s'agit d'un phénomène directement lié à la migration interne et à l'exode rural vers les grandes villes notamment le Caire. Dans les années 80 le recensement de 1986 a montré comment l'exode vers les grandes villes s'est pratiquement arrêté pour être remplacée soit par la migration externe soit par la migration vers les villes moyennes.

Du point de vue de l'expression du phénomène dans l'espace, les ligues régionales sont circonscrites dans certains gouvernorats attractifs économiquement et pas dans d'autres. Dans les années 60 10 gouvernorats étaient concernées par ce phénomène avec des disparités importantes dans l'expression du phénomène. Le Caire a enregistré la création de 216 ligues régionales, Alexandrie 26, Guiza 24 et Port Saïd 8. Les gouvernorats restants connaissent en fait la création d'un très faible nombre de ligues entre 1 et 3.

La décennie 70 a vu l'élargissement de l'expression du phénomène dans l'espace. 19 gouvernorats au total ont connu la naissance de ligues régionales. Le Caire arrive toujours en première position avec le chiffre de 240 suivie de Guiza avec 26, la Mer Rouge avec 14 et Kalioubia avec 12.

La décennie 80 a vu le rétrécissement en nombre et dans l'espace du phénomène. Ils ne sont plus que 16 gouvernorats à abriter des ligues régionales. Le Caire bien que toujours en première position avec la création de 100 ligues régionales voit toutefois le nombre de création de ces regroupements diminuer de plus de la moitié. Ce gouvernorat est suivie de la Mer Rouge avec 8 ligues et de Gharbiyya avec 6 ligues régionales au total.

c/L'Association de Charité des Originaires de Corna⁷

Avant d'exposer l'exemple particulier de l'association des originaires de Korna quelques remarques d'ensemble sur le phénomène doivent être émises. Les ligues régionales font partie du secteur associatif égyptien qui oeuvrent dans le domaine social lequel est le domaine privilégiée de l'action associative égyptienne de son origine jusqu'à aujourd'hui. Les activités sociales sont multiformes. Elles peuvent aller de l'aide financière limitée aux pauvres jusqu'à la création d'un dispensaire en passant par les garderies d'enfants.

Une des originalités de l'activité sociale des ligues régionales par rapport aux autres associations de type social est leur intérêt particulier pour les cérémonie funéraires et l'enterrement des morts. Un tel phénomène s'explique par la nature même de l'association qui est un

regroupement de personnes qui ont quitté définitivement leur terroir natal et qui ne disposent plus de cimetières pour l'enterrement de leurs défunts.

C'est le cas de pratiquement toutes les ligues régionales. Leur mission première pour laquelle elles ont été fondées est d'honorer et d'enterrer les morts, les autres activités apparaissent du moins dans les discours, accessoires ou annexes.

C'est ainsi par exemple que la quasi totalité des 27 ligues régionales installées au quartier du Vieux Caire ont inscrits comme domaines d'activités soit "enterrement des morts " soit il construction de tombeaux".

C'est le cas également de L'Association de charité des originaires de Korna objet de cet article. Celle ci a été fondée bien avant 1966 mais son enregistrement officiel date de cette période comme c'est le cas de toutes les associations fondées avant la promulgation de la loi de 1964. Son siège est à Zitoun (demander des précisions sur ce quartier à l'Observatoire urbain) et au début de la fondation il était installée tout simplement dans l'appartement d'un des membres de l'association. Au début des années 1980 le siège a été installé dans une mosquée construite à Zitoun grâce aux dons des membres aisées de l'association et sur un terrain que l'Etat leur vendu à un prix symbolique. Cette-mosquée à été appelée la- Mosquée de "la Meqqa el Mokkarama".

Le changement du siège montre comment se reflètent sur l'association les mobilités sociales subies par ses membres, mobilités sociales récentes liées principalement à l'ère de l'infitah⁸. En effet le propre des ligues régionales est de regrouper des gens de même origine géographique et quel que soit le statut social de chacun.

La présente ligue est composée de 320 membres et parmi eux se trouvent un chanteur assez connu, des hommes d'affaires qui se sont enrichis dans le tourisme à Louxor (notamment un propriétaire d'hôtel et un propriétaire d'ateliers de production d'objets touristiques), un producteur de cinéma un chef d'entreprise d'import-export, des médecins, un directeur d'administration au ministère des wakfs (biens religieux) et enfin un assistant à l'université et ceux qui ont émigré dans les pays du Golfe. Toutefois la majorité des membres de l'association sont des petits employés et fonctionnaires sans compter ceux qui sont dans une situation de chômage chronique.

L'objectif principal et premier de l'association demeure l'enterrement des morts et les cérémonies funéraires. Sur la carte d'adhérent de l'association est inscrite la phrase suivante : "*n'ont le droit d'enterrer leurs morts dans le terrain du cimetière de l'association que les familles qui ont payé leurs cotisations annuelles.*" En effet l'association a acheté dès sa création une parcelle dans un cimetière à Héliopolis et outre le fait de bénéficier de places pour y enterrer ses défunts, tout membre de l'association a droit également à une aide de 100 livres à chaque décès afin de pouvoir répondre aux frais des cérémonies funéraires. La mosquée de l'association dispose également d'une salle annexe pour que les familles des défunts y reçoivent les condoléances des parents et alliés.

L'association accordent également des aides financières ponctuelles à des familles quand des circonstances exceptionnelles déséquilibrent leur budget, de même les personnalités ou ses membres dirigeants peuvent

intervenir comme conciliateur ou médiateur dans les conflits divers notamment familiaux.

L'association a également des projets sociaux en voie de réalisation : un dispensaire (les bâtiments sont en construction), une classe de cours particuliers pour les enfants scolarisés⁹ et enfin un club de jeunes avec notamment tout le matériel pour le tennis de table.

L'association dispose de deux sources de financement. Les cotisations des adhérents et ils sont près de 320 La cotisation du chef de famille nucléaire suffit pour toute la famille. Cette source est loin d'être suffisante et l'association compte également sur les dons de ses riches adhérents C'est ainsi que le producteur de cinéma a offert la voiture pour les enterrements, de même le matériel de la mosquée (tapis, ventilateurs, tissus pour couvrir les défunts etc...) sont des dons des membres qui font le pèlerinage à la Mecque et qui les amènent d'Arabie Saoudite.

Les membres de l'association ne sollicitent pas de la même manière les services de l'association. Hormis l'enterrement des défunts sur le terrain de l'association et qui est le service sollicité par tous les membres, les autres services ne sont demandés que par les membres économiquement démunies et également appartenant à un clan ou une famille qui n'occupe pas de position sociale privilégiée soit en terme de richesse passée ou présente soit en termes de prestige au Caire ou dans le village d'origine. C'est ainsi qu'un membre pauvre appartenant à un riche clan estime qu'il diminue de sa valeur et de celle de sa famille s'il demande par exemples les 100 livres proposées pour la prise en charge des frais des funérailles. il laissera ça aux "pauvres" dira-t-il.

Si les membres de l'association sont tous du même village ils sont également tous plus ou moins parents soit par alliance soit par le sang. Le Président de l'association est élu mais il s'agit dans la réalité de la personne la plus "respectable"¹⁰ des migrants de ce village installée au Caire. Actuellement celui qui occupe la fonction de président c'est un propriétaire de café à Zitoun qui possède également des ateliers de production d'objets touristiques à Louxor. Le Conseil d'administration est formée de 5 membres : le président, le trésorier, le secrétaire qui est en même temps vice président plus deux membres. Le Conseil d'administration se réunit le premier vendredi de tous les mois pour discuter des affaires courantes.

Le choix des dirigeants de l'association obéit par conséquent à un certains nombre de critères où se mêlent aussi bien la nécessité d'équilibrage entre les principaux clans familiaux prépondérants au village et au Caire et également la volonté de faire bénéficier l'association de personnalités qui de par leurs réseaux de connaissance lui permettent d'avoir des bonnes relations avec l'administration, les banques etc... C'est ainsi qu'un des derniers élus (notre informateur) du Conseil d'administration modeste employé des PTT a en fait remplacé son propre frère, riche propriétaire de taxis et parti en Arabie Saoudite pour affaires. Cette analyse des critères d'élection au conseil d'administration n'est toutefois pas ainsi formulée par ce nouveau membre du Conseil d'administration. La cause de son élection est due selon lui, au fait qu'il ait dénoncé une pratique du dernier Conseil d'Administration lequel a refusé l'enterrement de la fille d'un des adhérents sous prétexte qu'il n'avait pas payé ses cotisations. Il s'agit là dit-il de pratiques honteuses qui accablent les familles déjà frappées

par le deuil. Pour lui il convient d'aider d'abord la famille et ensuite de réclamer les impayés.

Dans la mesure où tous les membres de l'association n'habitent pas dans le quartier de Zitoun , chaque membre du Conseil d'administration à une zone géographique dont il est responsable. Cette répartition à pour objet de maintenir les liens entre les responsables de l'association et les adhérents installés loin du siège.

Le Conseil d'administration est renouvelée partiellement tous les deux ans. 180 membres ont assisté à la dernière assemblée générale soit près de 56,25 % des membres. Cette donnée est significative de l'intérêt que les membres portent à l'association et également du rôle de l'assemblée générale en tant que lieu de débat et de contrôle des activités des membres du Conseil d'Administration. Cette analyse est confirmée par les propos de l'informateur sur cette association et qui vient d'être élu dernièrement membre du Conseil d'administration. Aux Assemblées générales annuelles assiste toujours, dit-il, un représentant des Affaires Sociale du Kism. Sa présence, selon lui à pour objet de ne pas laisser s'envenimer les querelles traditionnelles et les discussions sur les bilans financiers et moraux du Conseil d'administration sortant.

Ce fonctionnement démocratique de l'association peut être expliqué par les caractéristiques principales de l'association: son petit nombre d'adhérents, le fait qu'elle regroupe des personnes que relie de multiples liens et enfin le fait que l'association soit financée par ses propres membres. Les deux premières caractéristiques permettent un contrôle plus ou immédiat des activités du conseil d'administration et notamment de la manière dont les finances sont gérées.

C'est peut être ces éléments qui expliquent la réaction de refus violent des membres de ce type de regroupement au moment où le Ministère à la fin des années 1970 a souhaité réformer leur organisation en les fusionnant entre elles.

L'organisation et le fonctionnement de l'Association des Originaires du Village de Korna n'est toutefois pas représentatif de l'ensemble des ligues régionales d'autant que celles ci ne regroupent pas forcément par originaires d'un même village. Elles regroupent parfois des originaires d'un même gouvernorat et par fois plus comme pour la grande Association des Nubiens. La configuration de ces dernières montrera inmanquablement des différences de taille avec celle qui vient d'être analysée dans ce présent article.

Chapitre 2 : Les associations de charité à référent islamique.

a/Un phénomène important et médiatisé.

Contrairement aux ligues régionales, les associations de charité islamiques sont un phénomène bien connu et médiatisé en Egypte. Il s'agit d'abord d'associations qui ont pignon sur rue. L'espace urbain égyptien est parsemé de ce qu'on appelle aujourd'hui les Mesgad Ejamma traduit improprement par "mosquées cathédrales". Il s'agit en fait de grandes mosquées entourées de bâtiments annexes qui abritent des services sociaux, éducatifs, sanitaires etc...

Les enjeux de ce secteur associatif sont importants et multiples ; ils

sont à la fois sociaux mais également politiques¹¹. "Pour apprécier à leur juste poids ces enjeux il faut rappeler qu'aujourd'hui en Egypte près du quart des associations enregistrées au Ministère des affaires sociales sont des associations religieuses islamiques soit près de 3000 associations distribuées sur tout le territoire égyptien.

Aujourd'hui les enjeux de ce phénomène sont devenus très importants du fait du désengagement (ou de l'incapacité) de l'Etat égyptien par rapport à certains services sociaux primordiaux pour les populations notamment les services sanitaires et éducatifs. Le secteur associatif musulman se particularise justement par son activisme dans ces domaines et par sa réussite. Tout en laissant agir ces associations à cause de leur fonction positive dans le maintien de l'ordre social, l'Etat égyptien craint la concurrence qu'elles ne manquent de faire à ses propres services et le renforcement du discrédit dont ils pâtissent. De même la place qu'elles occupent dans la vie sociale de nombre de quartiers a pour effet de leur donner un poids et une fonction politique au sens large du terme d'autant qu'une partie d'entre elles sont contrôlés par le courant politique islamique. Celui ci du fait de sa non légalisation comme parti politique utilise le secteur associatif comme canal d'expression et de mobilisation politique.

b/répartition des associations islamiques dans l'espace et dans le temps

Le phénomène associatif égyptien a connu son développement dans les années 70 sous la présidence d'Anouar El Sadate qui l'a encouragé dans le cadre de son compromis "historique" avec le courant politique islamique. C'est ainsi qu'au cours de la décennie 70 30,75% des associations créées étaient des associations islamiques. Dans la décennie 80 leur proportion est montée à 32,80% ce qui montre d'une part l'ancrage du phénomène et en même temps la poursuite de la politique du Président Sadate par le Président Moubarak.

Il est faux de croire toutefois que le phénomène associatif musulman est un phénomène récent dans la vie sociale égyptienne qu'il a été créé ex nihilo par la politique du, président Sadate ou bien qu'il s'agit d'un phénomène en étroite dépendance avec le courant politique islamique. C'est une réalité sociale ancienne en Egypte¹² et dès le 19ème siècle le facteur religieux musulman ou chrétien a constitué l'un des principaux facteurs favorisant la création des associations caritatives égyptiennes. C'est ainsi que la première association égyptienne créée en 1878 s'appelait l'Association de Bienfaisance Islamique suivie en 1891 par la première association chrétienne : l'Association copte de Taoufik. Les associations islamiques ont donc toujours existé en Egypte et le fait que même sous l'époque nassérienne leur % était de 17 % est hautement significatif de ce propos.

Contrairement aux ligues régionales dont on vu qu'elles ne sont pas réparties uniformément sur tout le territoire égyptien, les associations islamiques existent dans tous les gouvernorats avec des proportions variables. Le tableau ci dessous montre le nombre et le % des associations islamiques sur le total des associations existantes par gouvernorats.

	ass.islam.nbre	ass.islam.%
Le Caire	476	21.43
Alexandrie	244	31.32
Port Said	33	15.17
Suez	38	19.48
Damiette	20	12.42
Dakahlia	94	21.26
Charkia	257	34.03
Kalioubia	172	29.1
Kafr Echeich	40	14.38
Gharbiia	129	28.35
Menoufia	267	40.39
Behira	133	29.23
Ismaelia	20	13.24
Guiza	238	22.92
Beni Souif	72	20.11
Fayoum	73	25
Minia	173	53.56
Assiout	165	43.19
Sohag	112	30.68
Quena	95	25.53
Assouan	81	19.37
Sinai	23	15.97

c/L'Association de Sauvegarde du Coran

1/Importance et diversification des activités de l'association.

L'Association de Sauvegarde du Coran est une association ancienne qui a été fondée le 1er mars 1932 puis qui s'est fait enregistrer en 1966 conformément à la loi de 1964. Cette association a connu un développement de ses activités à partir de la décennie 1970 et ce à l'instar de nombre d'associations islamiques. C'est ainsi qu'à l'origine son but était strictement d'ordre religieux à savoir l'apprentissage du Coran le tafsir (commentaire et explication des textes sacrés) et l'organisation du pèlerinage à la Mecque. En 1975 elle a reçu l'autorisation administrative d'oeuvrer également dans le domaine des aides sociales et caritatives et en 1985 dans le domaine du développement des sociétés locales ce qui signifie l'extension maximum de ces activités.

La définition officielle de cette dernière activité est la suivante : "le développement social donne à l'association le droit d'oeuvrer afin d'élever le niveau général de l'environnement des sociétés villageoises, urbaines ou désertiques et ce sur le plan social, culturel, scientifique, religieux et sportif et en utilisant tous les moyens humains et matériels".

Le "développement social" a été conçu à l'origine en direction de la campagne égyptienne afin de joindre les efforts gouvernementaux et ceux des citoyens pour offrir les services minimaux aux habitants des zones rurales. Un des particularités de ce type d'activité est d'étendre les possibilités d'action de l'association notamment dans le domaine économique avec l'autorisation de créer petits ateliers de production. Ce type d'activité a également comme particularité d'attirer les aides financières étrangères qui cherchent à favoriser le secteur associatif contribuant à résoudre le problème du chômage. Il s'agit donc d'un domaine d'activité qui peut permettre à une association d'avoir une indépendance financière. C'est ce qui explique le contrôle étroit opéré sur elle par le Ministère et le fait que les autorités administratives accordent avec parcimonie l'autorisation d'oeuvrer dans le domaine du développement des sociétés locales.

L'Association de Sauvegarde du Coran fait montre en effet d'un activisme impressionnant, visible à première vue par la magnificence de ses bâtiments, mosquées et annexes.

Quatre complexes islamiques ont été créés par l'Association et ils sont réparties sur plusieurs quartiers du Grand Caire. Le premier appelle le Complexe des "Califes bien guidés" accueille le siège de l'administration, une salle de cérémonies pour les mariages et les décès, une bibliothèque, un centre de réconciliation familiale et de résolution des conflits, un centre de formation professionnelle et un club de la femme islamique sans compter la grande mosquée.

Le Complexe de l'Education Islamique situé près du siège comprend outre la mosquée, les locaux des écoles de base fondées par l'Association ainsi que les garderies d'enfants.

Le Complexe "Omar Ibn El Kattab" comprend une mosquée, une unité médicale complète, un laboratoire d'analyses médicales et une garderie d'enfants.

Le Complexe islamique du Cheïch Mohamed Ben Hamed 2 (ancien ministre du Katar) comprend une mosquée, une bibliothèque religieuse et culturelle, une salle de cérémonies, une école primaire, une école secondaire, un institut d'apprentissage du Coran, et un grand hôpital avec toutes les spécialités de la médecine.

Les activités de l'associations se répartissent de la manière suivante :13

1-l'apprentissage du Coran. Il s'agit là de l'activité principale de l'association et qui répond à sa vocation première de "sauvegarde du Coran". Selon les propres mots du président de l'association " ... l'apprentissage du Coran est le but premier de l'association et les autres activités ne sont que des moyens au service de ce but. Elles permettent de se mettre en contact avec la population et ainsi de diffuser la dawa islamique ou le message islamique..."

Cette activité se fait dans les locaux scolaires de l'association et pendant les vacances scolaires ces locaux se sont utilisés que pour les cours d'apprentissage du Coran. Cette activité se fait également dans les mosquées qui dépendent de l'association. Enfin, l'association participe aux concours nationaux d'apprentissage du Coran organisés par le Ministère des Wakfs (biens de main morte à vocation religieuse et caritative.)

2-Les activités religieuses. Celles ci se répartissent de la manière suivante : l'entretien matériel des mosquées et la sélection et la rémunération des meilleurs docteurs de l'Islam pour diriger les prières et faire les prêches du vendredi ; l'organisation des voyages de pèlerinages à la Mecque ; l'organisation de conférences et de cérémonies au moment des fêtes religieuses.

3-Les activités culturelles. Il s'agit en fait des 5000 livres de la bibliothèque qui sont des ouvrages religieux et également les principales références des livres de médecine pour les étudiants inscrits dans cette spécialité. Le but étant d'aider les étudiants défavorisés qui ne peuvent se procurer ces ouvrages.

4-Les activités éducatives touchent 1856 élèves inscrits dans les différents niveaux scolaires et 683 enfants de bas âge inscrits dans les différentes garderies de l'association.

5-Les activités sanitaires comprennent l'hôpital du complexe Omar Ibn el Khattab qui emploie une centaine de médecins de toutes les spécialités et qui a accueilli en 1991 plus de 30.000 malades. Le prix de la consultation est de trois livres égyptiennes alors que le prix d'une consultation dans une clinique privée dépasse toujours les 20 livres égyptiennes. L'Hôpital du Cheïch Mohamed Ben Ahmed II n'est pas encore ouvert. Il comprendra 12 lits.

6-Les activités sociales et caritatives sont variées. Elles vont de la prise en charge de familles nécessiteuses (106 en 1992) et d'orphelins (63) jusqu'à l'organisation des repas gratuits pendant le mois du Ramadan et aux aides ponctuelles.

2/1'idéologie de l'association : piétisme et encouragement aux pratiques religieuses.

L'idéologie de l'association apparaît dans le contenu de sa plate forme interne, dans le discours de ses dirigeants dans ses publications et de manière sous jacente dans ses activités.

L'idéologie de l'association est tournée vers la diffusion du message islamique dans la société, vers l'encouragement aux pratiques religieuses et semble dénuée de toute réflexion ou même de toute relation avec le politique. Ce qui compte pour les idéologues de l'association c'est la réforme religieuse de l'individu et de la société et non la réforme du politique et de l'Etat.

La plate forme interne de l'association signale de manière claire que *... "son principal objectif est toujours l'apprentissage du Coran et la diffusion de ses enseignements. Les autres activités ne sont que des moyens pour y parvenir. Dans les cas ou celles-ci risquent de nuire à l'objectif principal de diffusion du message islamique, il importe de les stopper immédiatement afin de poursuivre le chemin tracé par les fondateurs de l'association....."*

Le sermon que doit prononcer chaque membre du conseil d'administration au début de la première séance de chaque session est également révélateur: *... "au nom de Dieu le Miséricordieux (..) je prête serment devant Dieu (3 fois) d'être un membre sincère de l'Association de Sauvegarde du Coran de Guiza oeuvrent pour la réalisation de son principal objectif l'apprentissage du Coran et la diffusion de ses enseignements; de ne poursuivre que ce but principal ;de destiner à Dieu Seul mes activités au sein de l'association; de ne pas chercher à obtenir des avantages matériels ou pécuniers; d'être impartial dans les prises de décision ;de ne pas chercher à obtenir un gain personnel ou la victoire d'une idée personnelle ;de m'éloigner complètement des méthodes syndicales ou politiques. Si je ne respecte pas ce serment que Dieu me maudisse, Dieu me maudisse ; Dieu me maudisse.*

Le type d'idéologie islamique développée par l'association se révèle également dans les activités. C'est ainsi que les mariages célébrés dans l'association le sont de manière "islamique" c'est à dire que ni les danses ni les chants n'y sont autorisés. Les publications de l'association insistent également sur le port du voile pour les femmes et plus généralement défendent une vision littéraliste des textes sacrés. Il faut noter toutefois l'importance particulière accordée à la science et l'insistance sur la non contradiction entre la religion musulmane et la science. C'est ainsi que dans l'entretien accordée le président de l'association dira la phrase suivante : *"nous travaillons ici de manière scientifique et nous utilisons des spécialistes dans les différents domaines que nous payons pour mener nos activités."*

L'association cherche également à se démarquer clairement de la tendance radicale du courant politique islamique notamment du terrorisme. Pour le Président de l'association, *"le terrorisme a pour origine la mauvaise éducation religieuse de la jeunesse et leur mauvaise lecture d'ibn Tayyymia¹⁴ et de Maoududí. Dès qu'un élément islamiste radical cherche à pénétrer l'association il est tout de suite repéré et renvoyé dira le Président de l'association."*

3/L'organisation de l'association : le verrouillage et le contrôle.

L'association est fière d'annoncer que ses membres sont au nombre de 12.000. Toutefois n'ont droit d'assister à l'assemblée générale que 2000 membres considérés comme actifs alors que le restant des membres sont considérés que comme simplement "apparentés". Ces derniers profitent des activités de l'association mais n'ont le droit ni d'assister à l'assemblée générale ni de se présenter au Conseil d'administration. Pourtant les conditions imposées pour accéder au statut de membre actif ne semblent pas difficiles à remplir. Elles sont au nombre de 4 : ne pas être privé de ses droits politiques, avoir une bonne conduite morale, accepter l'organisation de l'association et présenter une demande d'adhésion avec le montant de l'inscription qui est dérisoire. En fait le "verrouillage" se fait de la manière suivante. Il faut tout simplement que la demande soit acceptée par les 11 membres du Conseil d'administration. Par le biais de cette sélection seul 16% des adhérents de l'association ont le droit de participer à la direction à la prise de décision et aux contrôle des activités de l'organisation.

Un tel "verrouillage" permet en fait le contrôle de l'association par les mêmes personnes d'autant que le texte de loi sur les associations n'interdit pas de se présenter de manière indéfini aux conseil d'administration. L'exemple le plus significatif est celui du Président de l'association qui n'est en fait que l'un des petits fils du fondateur de l'association en 1932.

4/Le Financement de l'association.

Le bilan financier annuel de l'association est établi par un bureau d'expert comptable et les dirigeants de l'association mettent un point d'honneur à en délivrer une copie à tout demandeur afin de ne pas prêter le flanc aux éternels soupçons qui pèsent sur le financement des associations et notamment les islamiques d'entre elles. En fait le système de financement de l'Association de Sauvegarde du Coran est typique de nombre d'associations islamiques. L'investissement de départ qui permet l'achat des terrains la construction des différents bâtiment et leur équipements en fonction de leur utilisation future se fait toujours à partir des dons soit du public égyptien soit d'institutions étrangères installées en Egypte (ambassades, organisations internationales, ONG étrangères) soit de l'étranger. L'attraction de ces dons dépend très étroitement de la personnalité des leaders de l'association, de leur réputation d'honnêteté et également de la richesse de leurs réseaux de connaissances. C'est le cas des dirigeants de l'Association de sauvegarde du Coran notamment de son Président. Le long séjour de celui-ci dans les pays du Golfe lui a permis de nouer un solide réseau d'amitiés avec des personnalités fortunées dans ces pays. Ces personnalités sont clairement nommés et remerciés dans les brochures de présentation de l'association. Trois sont des Saoudiens, un est Koétien et un est un ancien ministre du Katar. Celui ci a fait un don de près d'un milliard de centimes pour le complexe islamique Faycal qui dépend de l'association.

Le soutien financier des pays du golfe à certaines associations islamiques est un fait notoire en Egypte. Trois phénomène peuvent l'expliquer. L'émigration massive d'égyptiens diplômés dans les pays du golfe qui a permis la constitution de réseaux de relations entre l'Egypte et ces pays. L'orientation de la stratégie politique égyptienne vers ces

pays et enfin la volonté des Etats du Golfe de contrôler la vague islamique et de pas la laisser sous le contrôle d'autres puissances notamment l'Iran.

Bien que l'aide financière des pays du Golfe ait permis à nombre d'associations islamiques de faire démarrer de vastes projets il est faux de croire toutefois que ces associations restent dépendantes de ces aides pour la concrétisation de leurs activités. En fait assez rapidement elles arrivent à s'autofinancer notamment par l'intermédiaire des revenus tirés des services qu'elles offrent. C'est le cas de l'Association de Sauvegarde du Coran dont le bilan financier de 1991 montre clairement que parmi ces ressources le chapitre des services sanitaires et éducatifs est de loin le plus important comparés aux divers dons et aux souscriptions de ses membres.

La pluralité et la diversité des activités de l'Association de Sauvegarde du Coran ainsi que ses énormes moyens suscitent les deux interrogations suivantes:

Quels sont les enjeux sous jacents à l'existence de cette association et à ses activités ?

Quelle place occupe cette association dans le cadre de la problématique des relations Etat/islam en Egypte ?

5/les enjeux politiques de l'Association de Sauvegarde du Coran.

En malgré les discours tenus par ces dirigeants et malgré l'apparence apolitique de son idéologie il est possible de dire que ses enjeux et sa fonction sont autant d'ordre politique que social et religieux. Ses enjeux sont politiques au sens étroit et au sens large du terme. Les signes de ce constat sont nombreux. Le premier est lié à la mutation des activités de l'association dans le temps qui sont passées des activités strictement religieuses aux activités sociales et enfin aux activités de développement. Le texte de loi sur les associations ne permet aux associations d'ajouter des activités supplémentaires à leur activité initiale qu'après autorisation du Ministère des Affaires sociales. L'élargissement des activités de l'Association de Sauvegarde du Coran signifie le grand intérêt que le Ministère des Affaires Sociales lui porte et montre que cette association a une position privilégiée dans les arcanes du pouvoir.

Cette position est en fait principalement due à la personnalité de son président qui à son retour des pays du Golfe a rejoint les rangs du parti au pouvoir, le Parti National et s'est fait élire député à l'Assemblée du peuple. L'Association de Sauvegarde du Coran était au départ une association religieuse classique que la personnalité de son dirigeant a transformé en association religieuse proche du pouvoir et en même temps au service de ses propres intérêts politiques (l'association lui permet de se faire connaître dans sa circonscription électorale) et également économiques. D'un point de vue professionnel le Président est un simple "maazoun" c'est à dire une sorte d'officier d'état civil religieux qui célèbre les mariages et enregistre les divorces.

Le dernier rapport d'activité de l'association signale les personnalités qui ont visité l'Association et parmi elles se trouvent le gouverneur du Caire, le gouverneur de Guiza, le ministre des Affaires sociales, le Ministre de l'Intérieur et le Ministre du travail. De même il faut signaler par les membres d'honneur de l'association les noms de grandes

personnalités du monde politique et économique égyptien.

En fait l'Association de Sauvegarde du Coran est typique d'une partie des associations islamiques égyptiennes qui sont favorisées par les pouvoirs publics égyptiens pour concurrencer les autres associations islamiques indépendantes de lui.

d/L'Etat égyptien et la réussite des associations islamiques : contrôle concurrence et mimétisme.

La réussite financière et sociale de l'Association de Sauvegarde du Coran n'est pas unique. Une des recommandations auxquelles a abouti la dernière étude sur les associations égyptiennes¹⁵ a été un appel à tirer profit de l'expérience des associations religieuses, de la réussite de leur projets sociaux, de leur gestion efficace et de l'attraction qu'elles suscitent bien auprès du public utilisateur que du public des donateurs.

La première cause de leur succès est due au facteur religieux qui pousse le public à faire confiance à ces associations et ainsi à leur destiner leurs dons soit sous forme de Sadaqa soit sous la forme de la forme de la Zakat qui sont les deux formes de l'aumône islamique. L'"islamisation" de la société égyptienne constatée à partir des années 1970 a conduit à un renforcement des pratiques religieuses notamment des pratiques caritatives. Les journaux égyptiens sont riches d'information à ce propos. Ainsi par exemple le journal El Goumhouria¹⁶ informe que "Six complexes nouveaux islamiques vont être créés dans la ville de Menzala à partir de donations privées d'une valeur de 17.000 livres égyptiennes. "De même signale le journal Al Akhbar¹⁷ "500.000 livres égyptiennes ont été rassemblées par les citoyens d'un village du gouvernorat d'Assiout pour construire une mosquée, un institut religieux et une salles de cérémonies..". Enfin, il est intéressant d'analyser les sommes d'argent à titre de Zakat qui sont versées à l'Association "La nuit du Destin" de la grande personnalité Mustapha Amin du journal Al Akhbar. Les sommes s'échelonnent de 5 livres égyptiennes jusqu'à 30.000 livres égyptiennes par exemple.¹⁸

La Caisse d'aide aux associations et fondations privées créées en 1964 sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales n'arrive pas à attirer vers elle ces donations et ainsi à jouer son rôle initial de médiation entre le public des donateurs et les associations. Les donateurs préfèrent donner directement aux associations dont ils ont confiance et qui prouvent leur réussite sur le terrain.

Afin de canaliser une partie des somme d'argent des aumônes islamiques et afin de ne pas être le grand perdant du "marché des services sociaux islamiques, "l'Etat égyptien utilise les 4500 comités locaux de collecte de la Zakat patronnés par la Banque para étatique Nasser Ijtimai. Ces comités formées de 9 personnes et plus sont installées dans des mosquées et autres lieux publics et ont pour objectif de rassembler les dons et de faire du caritatif "islamique"¹⁹.

La deuxième cause du succès des associations islamiques est liée à la bonne gestion de leurs activités et le fait qu'elles soient bénéficiaires sur les services éducatifs et sanitaires.

Les services les plus classiques présentés par les associations sont les suivantes : les garderies d'enfants, les hospices de vieux, les foyers d'étudiants, les ateliers, les dispensaires et les hopitaux, les centres de formation professionnelle, les écoles de langues, les cours particuliers pour les écoliers etc... A titre de simple exemple il est possible de donner les différents activités de ce type fournies par le secteur associatif dans certains gouvernorats. Dans le seul gouvernorat de Minia, le secteur associatif musulman parraine les activités économiques suivantes : 33 ateliers pour jeunes filles ou femmes ; 10 ateliers de fabrication de tapis ; 4 ateliers de menuiserie ; 3 fermes agricoles ; un atelier de fabrication de miel ; 1 boulangerie ; un atelier de repassage etc...

Quant aux services sociaux offerts en échange d'une contribution financière de la part des bénéficiaires il faut citer parmi les plus importantes et toujours dans le gouvernorat de Minia: 70 garderies d'enfants ; 12 cours particuliers ; 5 clubs pour enfants ; 11 cours d'alphabétisation ; 2 laboratoires d'analyses ; 13 bibliothèques ; 26 dispensaires ; 6 écoles ; 1 pharmacie ; 1 centre de formation professionnelle, un asile de vieux et enfin 11 associations offrent des services funéraires etc...

Dans le gouvernorat de Ménoufia, les associations parraine notamment les activités sociales suivantes : 6 lieux d'accueil pour les migrants, 303 garderies d'enfants, 55 dispensaires etc... Comme activités, de type économique il faut citer 18 ateliers de couture, 51 ateliers de fabrication de tapis, 19 ateliers de fabrication du miel, 16 ateliers de menuiserie etc...

La majorité des services sont rendus en échange d'une somme qui est moindre que leurs prix réels et la majorité des associations ne font pas payer les personnes qui n'ont pas d'argent. A titre d'exemple la moyenne des prix des garderies d'enfants du secteur associatif sur l'ensemble de la république ne représentent pas les 44 % de leurs prix réels²⁰. Les associations arrivent à rééquilibrer leurs finances en tablant sur la quantité des personnes qui utilisent leurs services et qui sont intéressés évidemment par la modicité des prix pratiqués. Il n'est donc pas étonnant que les services les plus porteurs en termes de finances et également en termes d'attractivité pour les associations sont ceux qui pallient aux déficiences de l'Etat notamment dans le secteur sanitaire et le secteur éducatif. Il existe ainsi une déficience importante dans le domaine des garderies d'enfants en Egypte alors que le nombre des femmes qui travaillent est de 6121 000²¹ et le nombre d'enfants entre l'âge de 4 et 6 ans est de trois millions²². Or il est de notoriété publique qu'il existe une grande carence à ce niveau et le secteur des écoles publiques n'offrent que 1207 garderies d'enfants en 1992 laissant ainsi la voie libre aux garderies d'enfants créées par le secteur scolaire privé. Etant donné l'importance des besoins, les garderies d'enfants sont devenues une intéressante activité lucrative pour le secteur scolaire privé et nombre de garderies ont été créées rapidement sans respect des règles sanitaires architecturales et éducatives imposées par la loi n° 50 de l'année 1977. Or en 1982 le secteur associatif gérait déjà dans les 2102 garderies d'enfants.

De même concernant le secteur sanitaire il est important de voir comment le secteur associatif est arrivé à occuper le créneau laissé vacant par les défauts du secteur hospitalier public (mauvais accueil, manque de moyens, manque de lits, personnel très peu payé etc...) et

la cherté du secteur privé.

Là également, le secteur associatif musulman est arrivé à occuper le terrain en jouant sur la modicité des prix pratiquées et également sur le chômage des médecins. Les médecins sont payés dans ces associations à mi chemin entre le privé lucratif et le public. Ce sont généralement des jeunes médecins et il existe une rotation²³ importante dans la mesure où ils considèrent leur passage dans le secteur associatif comme une période de stage qui leur permet également de se constituer une clientèle. Les soins sanitaires dispensés par ces associations sont moyens soit en terme de personnel soit en terme d'équipements et ce, à des exceptions près. Dans le secteur médical associatif et étant donné sa moindre capacité d'accueil comparé au secteur public, les malades sont bien accueillis (faibles délais d'attente par exemple) et le prix de la consultation est supérieur à celui pratiqué dans les hôpitaux publics mais beaucoup moins que dans le secteur privé lucratif. Le prix de la consultation va de 50 piastres à 5 livres et les petites opérations chirurgicales ne dépassent pas les 10 livres alors que les médecins privés vont jusqu'à demander 20 et 50 livres pour de simples consultations. Les nécessiteux après enquête sociale reçoivent des soins gratuits. Il s'agit donc d'une médecine de masse pas très sophistiquée et les associations arrivent à équilibrer leurs finances par le nombre important de personnes qui s'adressent à elles et également par leur exemption de l'impôt sur les gains qui constitue leur principal atout par rapport au secteur privé médical. De même la majorité²⁴ des médecins qui travaillent dans le secteur associatif ne payent pas d'impôts sur le revenu car ils déclarent des vacations et non des salaires.²⁵ A titre d'exemples, le secteur associatif parraine 23 hôpitaux et dispensaires dans le gouvernorat de Minia, 57 dans le gouvernorat de Ménéoufia et 7 dans le gouvernorat de Damiette. Concernant le gouvernorat du Caire il est possible de dénombrer 10 hôpitaux et dispensaires dans le quartier de Mataria, 11 dans le vieux Caire : 11 et enfin 29 à Maadi.

La réussite de ces associations provient donc également de leur utilisation judicieuse du dispositif juridique égyptien en se situant dans cette zone "informelle" entre ce qui est permis et ce qui est défendu par loi des associations, le code des impôts et des douanes, le droit du travail etc... Ainsi par exemple un des principaux éléments de leur réussite est le fait que l'Etat égyptien n'intervient dans la construction des mosquées alors qu'il intervient sous formes d'une multiplicité d'autorisations administratives pour la construction d'une école ou d'un atelier de tissage ; or la mosquée elle-même, outre le fait qu'elle draine des donations importantes sans contrôle administrative préalable ou a posteriori²⁶, peut également servir immédiatement d'écoles, de salles de cérémonies, d'ateliers de coutures sans souffrir des classiques blocages administratifs.²⁷

La politique du Ministère des Affaires Sociales et plus largement des pouvoirs publics égyptiens envers les d'associations islamiques apparaît en fait tiraillée entre deux exigences contradictoires : d'une part laisser faire ce type d'associations dont tous les responsables administratifs ne peuvent pas ne pas admettre la réussite sur le terrain notamment à cause de la multiplicité des services qu'elles rendent à leur environnement, et de leur proximité des besoins sociaux dans un contexte de désengagement de l'Etat ; d'autre part, veiller à ce qu'elles ne prennent pas trop d'importance dans la vie sociale de certains quartiers ce qui rendrait l'intervention des pouvoirs publics difficile au

cas ou il s'avérerait qu'elles sont à l'initiative de cette tendance du courant islamique avec lequel il n'y a pas de consensus possible, même implicite.

L'année 1986 semble être une année charnière à ce propos. En effet les pouvoirs publics égyptiens ont adopté des décisions administratives dont les résultats ont été de poser des problèmes financiers au secteur associatif alors même que l'Etat égyptien déclare encourager ce secteur et plus généralement le "mejhoud edhati" ce qui signifie l'effort de se prendre en charge. Parmi ces mesures notons la suppression des exonérations douanière sur le fonds en provenance de l'étranger et à destination des associations ; de même la suppression de la réduction de 50 % du prix de la consommation des associations en gaz et en électricité. Ces décisions se sont rapidement traduites par une augmentation du prix des services proposés par les associations.

La politique de l'Etat égyptien envers le courant politique islamique se reflète dans son attitude envers les associations à référent islamique : combattre la tendance "dure" soit par la dissolution des conseils d'administration, soit par la dissolution de l'association elle-même et collaborer avec la tendance "modéré" ou bien l'imiter. Cette volonté de collaboration et de mimétisme s'est dernièrement manifestée dans les dernières déclarations du Ministre des Wakfs telles que rapportées par le journal *Al Ahram* du 22/2/1993.¹¹ n'est pas dans l'intention de l'Etat de supprimer les associations religieuses²⁸ dit-il, l'Etat veut collaborer avec elle dans le domaine de la prédication et c'est ainsi continue-t-il que pour la première fois celles-ci vont participer aux caravanes de la prédication que le ministère organise pendant le mois du Ramadan. De même le Ministère annonce la création de mille mosquées cathédrales ce qui signifie en fait des complexes sociaux autour de mosquées. L'annonce de ce type de mesures n'est pas nouvelle. Elle montre que les pouvoirs publics égyptiens n'entendent pas laisser ce terrain occupé par les Frères Musulmans.²⁹ C'est ainsi par exemple que juste après le tremblement de terre d'octobre 1992 et l'efficacité dont ont fait preuve les institutions de la société civile tenue par le courant islamique³⁰ le Ministre des Wakfs égyptien³¹ annonce lors d'une réunion avec les prédicateurs du gouvernorat de Guiza que la nouvelle politique du ministère pour l'année 1993 sera la suivante : 300 mosquées vont être transformées en Jamaa c'est à dire en complexe contenant une école coranique, un dispensaire, une bibliothèque, un atelier ; que dans chaque village sera construit ce type de mosquée et enfin que 20 Millions de livres égyptiennes ont été débloqués à ce propos. De même la décision politique, au moment du tremblement de terre, d'imposer au public de donateurs de verser leur donations exclusivement à l'Association du Croissant rouge, montre la lutte acerbe que mène les pouvoirs publics égyptiens pour s'imposer sur le terrain de la solidarité sociale fortement concurrencé depuis plus d'une décennie par les associations religieuses musulmanes. Cette attitude de mimétisme n'est pas nouvelle de la part de l'Etat égyptien et ses outils principaux sont les comités locaux de la Zakat de la Banque Nasser *ijtimai* et également les associations islamiques proches des autorités publiques auxquelles l'Etat accorde toutes les facilités comme par exemple des dons de terrain comme pour l'Association de Sauvegarde du Coran étudiée dans cet article. L'un des objectifs de ces dons est de drainer vers les associations proches des pouvoirs publics ce qu'il est possible d'appeler l'"argent islamique"!

NOTES

¹Khouri-Dagher Nadia : Crise de l'Etat-Providence et ordre social au Caire. in Etre Marginal au Maghreb. C.N.R.S. Editions. Paris. 1993.

²Ibidem

³Lire notre propre article : "L'Etat égyptien et le monde associatif à travers les textes juridiques". in Egypte/Monde Arabe n 8-4ème trimestre 1991.

⁴Ministère des affaires sociales/Fondation Ford, Les causes du succès et de l'échec des associations volontaires en Egypte. Le Caire. 1990.(en arabe)

⁵Il s'agit là de la dénomination "commune" d'associations formées par des fonctionnaires d'administration ou des employés de sociétés commerciales ou industrielles et qui fonctionnent comme des caisses d'épargne collectives. Ces associations financées par les cotisations de leurs membres sont fermées sur elles mêmes c'est à dire qu'elles n'offrent leurs services (prêts, voyages, colonies de vacances etc...) qu'à leurs propres membres et à leurs familles.

⁶Mustapha El Mahi et Ibrahim Imam : "Les domaines d'activité de l'action sociale bénévole." in Etude de la politique de l'action sociale privée en Egypte. 1983, Le Caire.(en arabe)

⁷Korna est un village de Haute Egypte situé dans le gouvernorat d'Assouan.

⁸C'est l'expression égyptienne pour signifier la politique d'ouverture économique inaugurée par le Président Sadate dans les années 1970.

⁹Le service des cours de soutien scolaire est une activité prise en charge par beaucoup d'associations égyptiennes. Il s'agit là d'un service des plus fondamentaux pour les familles égyptiennes ayant des enfants scolarisés. Du fait des graves problèmes du système scolaire égyptien (qualité médiocre de l'enseignement, salaires très bas des enseignants, mauvaises conditions etc...) les enfants scolarisés suivent tous des cours supplémentaires payant dispensés par les enseignants lesquels arrivent de la sorte à rééquilibrer leurs salaires de basse. Pour les familles égyptiennes il s'agit là d'une charge financière que les plus défavorisées ne peuvent assumer.

¹⁰C'est ainsi que s'est exprimé notre informateur. Cette notion de respectabilité repose sur un certains nombres de critères : l'âge, le prestige, la position sociale et la richesse, les qualités intrinsèques de conciliation, générosité, autorité etc...

¹¹Pour une explicitation de ces enjeux lire notre propre article : "le mouvement associatif égyptien et l'islamîn Maghreb-Machrek n 135 janvier/mars 1992.

12 Lire notre propre article : "L'Etat égyptien et le monde associatif à travers les textes juridiques. in Egypte/Monde Arabe. N° 8 4ème trimestre 1991. Le Caire.

13 Ces informations proviennent des interviews menés apurés des responsables et brochures de l'association.

14 Ibn Tayyymia et Maoudou sont les deux penseurs considérés parmi les pères spirituels du courant islamique.

15 Ford Fondation/Ministère des Affaires Sociales : Les Causes du succès et de l'échec des organisations volontaires en Egypte. Le Caire. 1990.

16 EI Goumhouria du 20/6/1986.

17 AI Akhbar du 10/2/1988.

18 AI Akhabar du 3/1/1987.

19 Voir à ce propos notre article : "Zakat officielle et Zakat non officielle aujourd'hui en Egypte" in Egypte/Monde Arabe n° 7, 3ème trimestre 1991. Le Caire.

20 Etude de la politique de l'action sociale privée en Egypte. op. cit. page : 47.

21 CAPMAS. Labour Information System Project. "Results of the Labour Force Sample Survey Fourth Quarter 1988." December 1990.

22 Conseil national de la mère et de l'enfance : "rapport de préparation du troisième plan quinquennal 1992-1997".

23 Cette rotation important pose également des problèmes aux associations. C'est ainsi que parfois le travail dans les associations n'est considéré par les jeunes diplômés qu'en tant qu'instrument pour se constituer une clientèle et ainsi ouvrir par la suite un cabinet privé. Dans les grands centres urbains du fait du nombre important des jeunes médecins au chômage, le remplacement des partants se fait sans trop de problèmes. Par contre et notamment en zones rurales le remplacement peut ne pas se faire et ainsi le dispensaire ou le laboratoire d'analyse médicale ferment tout simplement ses portes. R.J.Latowski: Building Capacity for self help and community action among the Poor. Priority support for Community development associate.

24 Ces informations ont été recueillies en janvier 1993 par des interviews de médecins travaillant des associations installées à Alexandrie.

25 Lire également à ce propos l'article de Gihad Auda : "Les valeurs et la culture dominante comme critère d'évaluation des politiques publiques: étude de cas sur quelques efforts islamiques" in Evaluation des Politiques Publiques. Centre d'Etudes Politiques. Université du Caire. Le Caire. 1989. Ouvrage collectif. (en arabe)

26 L'article 17 du décret d'application de la loi n° 32 1964 relative aux associations ne considère comme dons non soumis au contrôle des autorités administratives que les dons effectués dans les lieux de culte. Or la première caractéristique de l'association islamique est de disposer d'une mosquée dans ses locaux.

27 Lire à ce propos notre propre article : "Le financement des services sociaux du secteur associatif à référent musulman en Egypte" in Egypte/Monde Arabe. N° 12-13 4ème trimestre 1992, 1er trimestre 1993. Le Caire.

28 Cette mise au point du ministre des wakfs peut s'expliquer de la manière suivante : une certaine presse au mois de juillet 1992 a violemment attaqué les associations religieuses en Egypte en les accusant de ne rien faire pour combattre le terrorisme et cette campagne s'est particulièrement accentué au moment du tremblement du terre.

29 Lire à ce propos l'article de Gihad AUDA "Les valeurs et la culture dominante comme critère d'évaluation des politiques publiques : étude de cas sur quelques efforts islamique" in Evaluation des Politiques Publiques. Centre d'études politiques. Université du Caire. Le Caire. 1989. Ouvrage collectif. (en arabe)

30 AI wafd du 23 octobre 1992 : "les syndicats et le tremblements de terre"

31 AI Ahram du 30 décembre 1992.



cahier du GEMDEV

GIS ÉCONOMIE MONDIALE, TIERS MONDE, DÉVELOPPEMENT

RECHERCHES FRANCOPHONES
SUR LES DYNAMIQUES DES TIERS MONDES

MUTATIONS SOCIALES ET ARTICULATION DES ESPACES RURAUX ET URBAINS

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 42608 ex 1

Cpte : B M

4.01.96